RECOMMANDÉ Québec, le 19 décembre 2016

Laboratoire Mercier

14, rue de l’Esplanade

Rimouski (Québec) G5L 1P3

À l’attention de Monsieur Luc Lafrance

N/Réf. : 1094

Objet : Recouvrement de la facture no 96-348

Mesdames,

Messieurs,

Selon votre état de compte, vous devez à notre entreprise un solde de 3500 $ pour l’année 2015. Nous vous avons déjà fait parvenir un avis à ce sujet en date du 19 septembre 2016. Bien que nous vous ayons accordé un délai de trois mois pour acquitter cette somme ou nous faire part des modalités de paiement qui vous auraient convenu, nous n’avons reçu aucune explication de votre part.

Nous vous serions obligés de nous faire parvenir la somme de 3500 $ d’ici au 20 janvier 2017. Si nous ne devions pas recevoir de vos nouvelles d’ici cette date, nous nous verrions contraints d’engager la procédure nécessaire au recouvrement de cette créance. Nous devons également vous signaler qu’il vous reviendrait alors d’acquitter tous les frais supplémentaires qu’entraînerait cette procédure.

Nous espérons pouvoir compter sur votre entière collaboration dans le règlement de votre dette et nous vous prions d’agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le chef du Service
de la comptabilité, Guy Dion,

DM/bf Denis Marchand,
comptable